

Québec est en train d'étudier un projet de loi qui lui permettra de dépenser à cette fin une somme de dix millions de dollars. Si l'on dépense cet argent convenablement, comme je l'espère, les résultats devraient être avantageux. Ce n'est cependant qu'une province, et il y en a neuf dans le pays. Si chaque province dépensait une somme semblable ou proportionnée à sa population, il se dépenserait au moins cinquante millions de dollars. Mes honorables collègues me diront sans doute que le gouvernement fédéral devrait faire sa part, mais je répondrai en répétant ma question: "Incombe-t-il au gouvernement fédéral de coloniser?" Il y a plusieurs voies où diriger les fonds fédéraux, et de fait il s'en dépense énormément aujourd'hui au bénéfice des provinces pour le plan Gordon ou le projet du retour à la terre. Le gouvernement fédéral verse des subventions à toutes les provinces, et il me semble que ces dernières pourraient fort bien en affecter une partie à des fins de colonisation. Je n'ai pas grand'chose à dire. Si mon intention était de traiter cette question d'un point de vue politique, je pourrais dire bien davantage et j'avoue que la tentation est, pour le moins, très forte, mais je ne le ferai pas parce que je veux m'abstenir de discuter ce sujet sous son aspect politique.

Le point important est que ceux qui sont le plus au courant des desseins et de la compétence des divers gouvernements du pays devraient tenter d'éclaircir cette question afin qu'elle puisse être présentée aux citoyens des diverses provinces et qu'ils sachent qui devra fournir les fonds pour établir dans des fermes nos jeunes gens canadiens des deux sexes. Je crois que c'est d'importance vitale, non seulement au point de vue des effets immédiats, mais afin que nos citoyens puissent comprendre clairement où ils doivent s'adresser quand ils veulent communiquer avec le Gouvernement fédéral ou l'un des gouvernements provinciaux.

M. MICHAEL LUCHKOVICH (Vègreville): La résolution présentée par l'honorable député de Témiscamingue-Nord (M. Bradette) m'a beaucoup frappé. Quand il a parlé, je n'étais pas tout à fait certain s'il voulait établir dans d'autres fermes des jeunes gens qui habitent déjà des fermes ou s'il désirait ramener à la terre les jeunes gens qui l'ont quittée pour aller habiter les villes. Je vois qu'il nie cette dernière suggestion.

J'appuie certainement cette résolution, monsieur l'Orateur et j'approuve aussi ce que mon honorable ami a dit au sujet d'aider les jeunes gens qui demeurent à la campagne. J'irais même un peu plus loin et je donnerais de l'aide aux jeunes gens qui ont quitté la terre

[M. Gobeil.]

pour chercher à gagner leur vie dans une grande ville. Je favorise leur rétablissement sur la terre.

L'honorable préopinant (M. Gobeil) a dit qu'on aurait de la difficulté à obtenir la coopération des provinces sur ce point. D'après ce que je me rappelle de l'immigration de jadis, le Gouvernement n'avait pas de difficulté à obtenir la coopération des provinces pour amener des immigrants d'Europe, et si le Gouvernement n'a pas eu de difficulté à obtenir cette coopération pour amener au pays des hommes venant de l'étranger, il n'y a assurément pas lieu de croire qu'il sera difficile de l'obtenir encore en vue du rétablissement de nos jeunes Canadiens sur la terre.

N'eut été le fait que j'ai reçu beaucoup de lettres de jeunes gens de ma province me demandant s'il existe des moyens d'aider l'établissement de jeunes gens demeurant déjà à la campagne, je n'aurais probablement pas pris part à ce débat. Le Gouvernement a accepté la résolution de mon honorable ami de Toronto (M. Church) au sujet du programme de reconstruction des habitations et il a formé un comité pour approfondir la question. Or, si le Gouvernement peut lancer un programme de reconstruction d'habitations pour venir en aide aux gens des villes, je ne vois aucune raison de ne pas lancer un projet dans le but d'aider les jeunes gens de la campagne.

Je partage parfaitement l'avis de mon honorable ami de Témiscamingue-Nord quant à amener au Canada des jeunes hommes qui n'ont pas d'expérience agricole et à les placer dans des fermes aux frais du Gouvernement et, comme lui je crois que nous devrions d'abord aider ceux qui sont déjà établis au Canada, les fils de nos cultivateurs canadiens, avant d'aider les fils de cultivateurs qui n'habitent pas le Canada et n'en sont pas citoyens. Je crois qu'un projet tendant à amener des gens de l'étranger serait tout d'abord mauvais et, ensuite, je ne voudrais pas l'appuyer parce que ce serait injuste pour les jeunes gens des deux sexes qui habitent le Canada et aimeraient, eux aussi, être placés sur des terres. Si ma mémoire est fidèle, lorsque l'honorable député de Kindersley (M. Carmichael) a discuté le problème de l'immigration, l'an dernier, il a parlé de jeunes étudiants de l'université qui habitent la campagne et cherchent une position parce que la crise leur ferme l'accès aux professions, mais qui voudraient bien s'établir dans des fermes. Il y en a actuellement des centaines et des centaines, je dirais même des milliers. Pourquoi ne pas prendre ce moyen d'établir ces jeunes gens sur des terres canadiennes?